

COLLOQUE CGT / FSU 27 mars 2010 TOULOUSE

Afin d'aborder l'ensemble de ces sujets et de contribuer à l'élaboration de réponses d'avenir en terme d'accueil de la petite enfance, la FSU et la CGT invitent usagers, salariés, militants, à une journée de débat le **samedi 27 mars 2010** dans le cadre d'une initiative nationale décentralisée à Toulouse.

La journée s'organisera autour de deux tables rondes :

1. **Accueil de la petite enfance : pour l'enfant, quels besoins, quelles réponses ?**
2. **Accueil de la petite enfance et égalité hommes-femmes au travail**

Cette journée se tiendra

**Auditorium - Université Paul Sabatier**  
118 route de Narbonne - 31400 TOULOUSE

■ Accueil	_____	9 h30
■ Début des travaux	_____	10 h00
■ Fin des travaux	_____	16 h00

Un buffet sera à votre disposition pour le repas du midi - Participation aux frais : 10 euros

### Pour s'y rendre :

#### Depuis l'aéroport de Toulouse-Blagnac :

- Emprunter en voiture le périphérique extérieur (ouest), ou bien
- Prendre le bus-navette pour la gare SNCF Matabiau, descendre à l'arrêt Compans-Caffarelli, prendre le métro ligne B direction Ramonville, descendre à la station UPS.

#### Depuis la gare SNCF Matabiau

- Métro ligne A Basso-Cambo : stations Marengo / Jean Jaurès
- Métro ligne B Ramonville : stations Jean Jaurès / Université Paul Sabatier

#### Depuis le périphérique :

- Sortie n° 20, direction « Complexe Scientifique de Rangueil »
- Sortie n° 23, direction « Université Paul Sabatier, Ramonville St-Agne ».

L'auditorium se trouve dans le bâtiment administratif



### Renseignements/inscription

- Comité régional CGT Midi-Pyrénées \_\_\_\_\_ 05 61 23 35 52
- FSU \_\_\_\_\_ 05 61 34 38 51

# L'accueil de la petite enfance UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

## COLLOQUE CGT / FSU

27 mars 2010

Auditorium - Université  
Paul Sabatier [Toulouse]



En présence

de **Bernadette Groison**  
secrétaire générale de la FSU

et de **Bernard Thibault**  
secrétaire général de la Cgt





# L'accueil de la petite enfance UN ENJEU DE SOCIÉTÉ



L'évolution de la famille et du salariat féminin conduit l'Unicef à affirmer que nous sommes dans une période de transition générationnelle et que nous devons donc être particulièrement vigilants sur la question de l'accueil et de l'éducation des tous petits. En effet, les recherches faites ces vingt dernières années en psychopédagogie démontrent que les acquis des trois premières années influent sur les capacités d'apprentissage, de formation et d'insertion sociale de chaque individu.

Une politique ambitieuse pour la petite enfance est la première condition pour assurer le droit au travail des femmes et constitue un investissement pour l'avenir. L'accès aux modes d'accueil et de scolarisation précoce est la clé de voûte d'un service public accessible à toutes les familles. La question de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants constitue donc bien un enjeu crucial.

En France, il manquerait environ 200 000 places. Aussi l'annonce faite par Nadine Morano de la création de 8 000 places en jardins d'éveil d'ici 2012 est bien loin de répondre aux besoins des salariés. Le ministère de l'Éducation nationale réduit considérablement les possibilités de scolarisation des deux ans, voire envisage leur disparition. La scolarisation des enfants de moins de trois ans qui est gratuite au sein de l'Éducation nationale deviendrait alors payante dans le cadre des jardins d'éveil !

S'il y a urgence à créer massivement des structures d'accueil, cela ne peut se faire n'importe comment. La réflexion doit se centrer autour des besoins fondamentaux du jeune enfant et de l'exigence du développement de structures d'accueil de qualité.

■ L'accueil et la scolarisation des jeunes enfants dans des structures très diverses et à l'école maternelle se sont développés en corrélation avec le développement du travail féminin et les évolutions glo-

bales de la société. Les pouvoirs publics doivent, en conséquence, mettre en place des politiques familiales, éducatives et sociales de progrès.

■ L'accueil et l'éducation de la petite enfance posent aussi des questions en terme d'aménagement du territoire. Dans un contexte d'urbanisation rapide, ce sont les collectivités territoriales qui ont été amenées à mettre en place des structures d'accueil. Mais les disparités territoriales sont massives. Le clivage entre milieu urbain et milieu rural ne s'atténue pas. Cela nécessite l'élaboration d'un cahier des charges national.

■ Des structures d'accueil et de scolarisation des jeunes enfants de qualité nécessitent la mise en place de normes nationales garantissant la qualité de l'accueil. Ces normes impliquent des personnels qualifiés, formés, correctement rémunérés. La qualité est aussi dépendante des taux d'encadrement qui doivent être adaptés.

**Au regard de ces enjeux, le rôle des services publics d'accueil et d'éducation de la petite enfance revêt un caractère fondamental, et l'intervention publique apparaît comme un puissant levier de réponse aux besoins sociaux.**

Afin d'aborder l'ensemble de ces sujets et de contribuer à l'élaboration de réponses d'avenir en terme d'accueil, d'éducation et de scolarisation de la petite enfance, la FSU et la CGT invitent usagers, salariés, militants, représentants des collectivités territoriales, professionnels de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance à une journée de débat dans le cadre d'une initiative nationale décentralisée à Toulouse.